

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 35 (1978)

Heft: 6

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

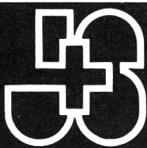
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Informations générales

Cours expérimentaux de randonnées en montagne 1978

Généralités

L'EFGS autorise, en 1978, l'organisation d'un nombre limité de cours expérimentaux de randonnées en montagne, en vue d'obtenir les données nécessaires pour classer cette activité dans le cadre de Jeunesse + Sport. Le chef de la branche alpinisme surveille ces cours.

Programme

Des marches d'accoutumance sur des sentiers de montagne et dans des régions montagneuses, éventuellement aussi comme préparation à une formation en alpinisme.

Organisation d'un examen de la branche sportive sur ce thème.

Direction

La direction ne peut être assumée que par un moniteur 2 ou 3 de la branche alpinisme. Comme chefs de groupe, il est possible d'engager des moniteurs 1 à 3 des branches alpinisme et excursions et sports de plein air.

Forme de cours

Seuls des *cours continuos* comprenant au moins 24 UE et ne dépassant si possible pas 48 UE sont autorisés. Il est possible d'organiser ces cours expérimentaux sous forme de camps fixes ou itinérants.

Grandeur du cours et des classes

Une classe peut compter au maximum 12 participants. Plus de 3 classes par cours ne sont pas autorisées.

Matériel

Il est possible, en principe, de demander le même matériel que celui remis en prêt pour les cours d'alpinisme. La liste de matériel est jugée de cas en cas par l'EFGS en fonction des exigences du programme.

Renseignements et annonce

Sur demande, l'EFGS, 2532 Macolin, donne volontiers des renseignements détaillés sur le programme et l'examen.

Annoncer les cours *directement* à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, 2532 Macolin.

Indemnisation

A part les avantages accordés normalement aux cours J+S, les indemnités versées pour les cours expérimentaux sont:

- Subvention pour les participants (pour l'organisation) de 4 fr. par jour
- Les moniteurs sont indemnisés selon leur catégorie comme dans les autres branches
- Les guides *ne peuvent être indemnisés que comme moniteur 3.*

Le CAS et les Amis de la nature accordent aux cours expérimentaux les mêmes facilités dans les cabanes que celles dont bénéficient les cours d'alpinisme (excepté durant les weekends et la pleine saison).

Rapport sur le cours

A la fin du cours, il faut remplir un questionnaire créé pour obtenir les bases nécessaires à l'élaboration du concept définitif des randonnées en montagne. Le chef du cours recevra le questionnaire par l'EFGS ensemble avec l'autorisation du cours.

Le chef de la branche: Ch. Wenger

Football

Juniors E: matches à 7 ou à 11

par E. Monnier

Dans la catégorie inférieure de nos classes de jeu, le règlement en vigueur prévoit des matches à 7.

Sporadiquement, cependant, des voix se font entendre pour tenter de faire éléver le nombre des joueurs à 11.

Sollicité de nous prononcer à ce sujet, nous acceptons de le faire, mais publiquement. Nous répondrons par là à un vœu émis par le Département technique de l'Association suisse de football.

Pas d'hésitation possible. Pour des juniors E, c'est-à-dire âgés de 8 à 10 ans, le statut actuel est tout à fait judicieux. Si certains entraîneurs rencontrent quelque difficulté pour franchir le pas de 7 à 11 joueurs, c'est que les notions tactiques de base n'ont pas été suffisamment étudiées. Bien assimilées, elles doivent permettre une mutation sans douleur.

La marche à suivre pour réaliser ce postulat est simple: pratiquer systématiquement le 2 contre 1, puis le 3:1, le 3:2, le 4:2. Ensuite, passer aux formes de jeu simples: 2:2, 3:3...jusqu'à 7:7, formule idéale pour la disposition des joueurs en ordre de match. Il va sans dire que pour arriver à la formation définitive, celle de 11 contre 11, on continuera de procéder par paliers successifs.

Cette progression logique postule de la pédagogie la plus élémentaire. En effet, pour nos «poussins», la notion de communauté n'est

concevable qu'à partir de quelques unités seulement. Vouloir brûler les étapes conduit à un piétonnement qui retardera inévitablement la conception d'équipe à onze, cette entité tant désirée. Sachons donc perdre du temps pour en gagner et rejoindre par là le Dr Paul Martin qui dit dans son merveilleux livre «Le Sport et l'homme»: Revenez sans cesse aux éléments primaires.

Cernons à présent le problème de plus près en analysant les reproches les plus couramment manifestés à l'endroit du jeu actuel:

Jouer à 7 favorise trop le jeu individuel. Un joueur physiquement plus développé que ses camarades peut gagner un match à lui seul.

Réponse:

Les matches à 11 se disputent sur un emplacement plus grand que ceux à 7, le «géant» s'y trouvera fort à l'aise pour amuser son monde d'un côté du terrain et déborder ensuite dans un espace libre plus vaste afin de porter l'estocade. Au surplus, remarquons que les minimes assimilent plus aisément une organisation défensive quand ils sont en nombre restreint, c'est-à-dire à 7 plutôt qu'à 11.

En formant des équipes de 7 joueurs, on se voit contraint de laisser de côté toute une série de gosses qui meurent d'envie de jouer. Un club de 1re ligue enregistre chaque année l'arrivée de 40 gamins sinon davantage.

Réponse:

$40:11 = 3$ équipes reste 7 joueurs. $40:7 = 5$ équipes reste 5 joueurs. Où est l'avantage? Quel chiffre que nous prenions, c'est bonnet blanc pour blanc bonnet!

Le règlement dit que le football se joue à 11.

Réponse:

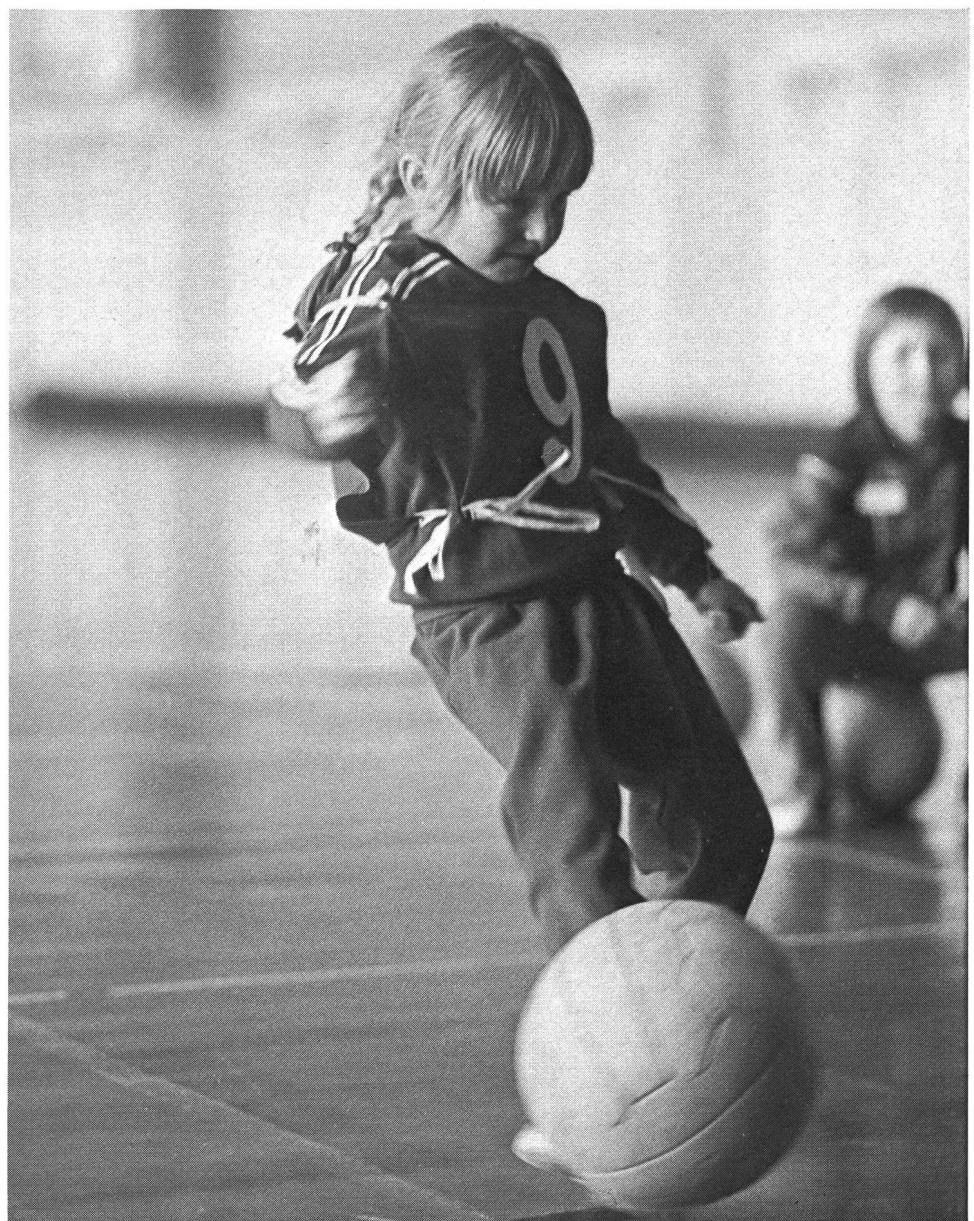
S'il s'agit du Règlement de l'International Board, qui date de... 1848, c'est exact. Mais à cette époque, on ne parlait pas de juniors, surtout pas ceux de... 8 ans! Rappelons que l'institution mondiale précitée a délégué ses pouvoirs aux associations nationales en ce qui concerne les jeunes joueurs. Et ce n'est pas à la légère que nos techniciens ont pris la décision que nous connaissons. Elle le fut à la suite de nombreux tests qui ont démontré, par exemple, que dans un match à 11 un ailier droit de 9 ans avait touché le ballon... deux fois en soixante minutes! Or toucher la balle le plus souvent possible est capital au stade de l'apprentissage. A lui seul cet argument devrait faire la décision. Nous irons plus loin en disant que même les matches de championnat série E devraient être considérés comme des exercices de perfectionnement.

Mais, hélas, chaque entraîneur, chaque dirigeant de club n'a d'autre ambition que le gain du match! Le classement avant le développement!

Enfin, dernier atout de taille en faveur du règlement actuel. Le jeu à 7 permet l'utilisation de deux emplacements de jeu sur un terrain normal. Donc 28 joueurs en action au lieu de 22, évidence qui, une fois de plus, se retourne contre les militants du jeu conventionnel.

En conclusion, respectons l'un des facteurs fondamentaux de la didactique, à savoir: progresser lentement mais sûrement en mettant en pratique les immuables principes pédagogiques valables dans tous les secteurs de l'activité humaine: aller du facile au difficile, du simple au composé, du concret à l'abstrait.

Continuons donc, en pleine connaissance de cause, de jouer à 7 avec nos petits juniors de... 8 à 10 ans.



Communications des chefs de branche

Gymnastique aux agrès et à l'artistique, jeunes filles

La gymnastique aux agrès et à l'artistique fait partie de nos sports traditionnels. Grâce à sa définition très large, la gymnastique aux agrès est ouverte à tout le monde; la gymnastique artistique, elle, se limite aux quatre disciplines de compétition et ne s'adresse donc qu'à des groupes spécialisés qui s'adonnent à un entraînement intensif.

Voici quelques différences:

Gymnastique aux agrès

La gymnastique aux agrès est l'entraînement à différents agrès dans le but d'augmenter la force, d'améliorer l'adresse, l'agilité, la maîtrise du corps et l'équilibre, ainsi que de raffiner le sens du mouvement et le sens du rythme. Elle est aussi une école du courage.

La gymnastique aux agrès est ouverte à toutes les sportives, sans limite d'âge, et offre à chacune la possibilité d'améliorer ses aptitudes physiques et psychiques, en vue d'un meilleur bien-être général ou en tant que préparation à un autre sport.

Il est possible d'utiliser toute sorte d'agrès.

Grâce aux nombreuses possibilités, l'entraînement n'est lié que partiellement à la forme des agrès.

La gymnastique aux agrès permet aux monitrices de concevoir un enseignement varié.

Gymnastique artistique

La gymnastique artistique est le perfectionnement de la technique et de l'exécution de quelques exercices de la gymnastique aux agrès. Aux différents degrés de performance, la gymnastique artistique devient compétition. Les valeurs attribuées à la gymnastique aux agrès se retrouvent également dans cette discipline.

La gymnastique artistique ne s'adresse qu'à une partie de sportives particulièrement talentueuses et leur permet de montrer ce qu'elles savent faire.

L'utilisation des agrès est limitée à ceux prévus pour la compétition.

A cause du nombre limité d'agrès et de l'adaptation nécessaire à la compétition, l'entraînement est lié davantage à la forme des agrès.

Dans la gymnastique artistique le chemin est fixé. Le but principal de l'enseignement est l'apprentissage et l'entraînement d'éléments qui devront être perfectionnés par la suite.

Dans la gymnastique aux agrès, la monitrice peut juger elle-même les tests et organiser les examens J+S. L'ASGF offre également des compétitions dont la structure est similaire à celle des compétitions de gymnastique artistique.

Dans l'autre discipline, c'est-à-dire la gymnastique artistique, le but principal est la compétition. Des concours sont déjà organisés pour les plus jeunes, les débutantes, et les exercices sont taxés par des jurés.

Les cours de branche sportive J+S devraient être planifiés en fonction de la périodisation de l'ASGF.

1er cycle

mi-janvier à mi-mai,
période de préparation
mi-mai à mi-juillet,
période de compétition
mi-juillet à mi-août,
période de récupération

2e cycle

mi-août à mi-octobre,
période de préparation
mi-octobre à mi-décembre,
période de compétition
mi-décembre à mi-janvier,
période de récupération

La responsable de la branche: B. Boucherin

Tennis

1978 est l'année de test des examens de la branche sportive 4 et 5.

Ces examens ne peuvent être organisés que par des experts qui ont suivi le CC J+S de l'AST en 1978.

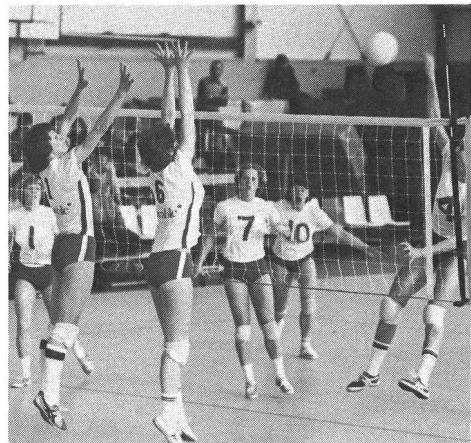
L'AST met les documents nécessaires à disposition.

Le chef de la branche: E. Meierhofer

Volleyball

10e tournoi national J+S

Le service cantonal des sports de Lucerne invite 100 équipes de jeunes filles et de garçons à venir disputer le 10e tournoi national J+S qui se déroulera les 11 et 12 novembre 1978 à Lucerne. Les catégories sont les suivantes:



Catégorie A

Equipes avec un ou plusieurs joueurs licenciés de la FSVB des années 1958 à 1964

Catégorie B

Equipes avec un ou plusieurs joueurs licenciés de la FSVB des années 1962 à 1964

Catégorie C

Jeunes filles et garçons des années 1958 à 1964 qui ne possédaient pas de licence de la FSVB pour la saison 1977/78.

Dès le mois d'août prochain, vous pourrez demander des feuilles d'inscription au service cantonal des sports (Kant. Sportamt), 6002 Lucerne. Les dirigeants d'équipes sont priés de réserver les 11 et 12 novembre 1978 pour ce tournoi J+S.

Le chef de la branche: J.-P. Boucherin